

Nouvelles 2009

- ◆ [Montetibou, éduquer à la paix en famille 2009.12](#)
- ◆ [Cachez ce minaret que je ne saurais voir 2009.12](#)
- ◆ [La honte 2009.11](#)
- ◆ [Points d'accueil d'urgence 2009.11](#)
- ◆ [Chartes de la honte 2009.11](#)
- ◆ [Près de chez nous 2009.10](#)
- ◆ [Solidarité avec le peuple iranien 2009.06](#)
- ◆ [Des abeilles piquées au vif 2009.06](#)
- ◆ [Campagne 2009 Vivre l'Eté autrement 2009.05](#)
- ◆ [Poubelles radioactives souterraines 2009.04](#)
- ◆ [Pétition pour libérer l'Europe des OGM 2009 03](#)
- ◆ [Communauté des Partisans des droits humains 2009.03](#)
- ◆ [Elle rechargeait les portables de migrants : garde à vue 2009.03](#)
- ◆ [Télévision, pas de publicité destinée aux enfants 2009.03](#)
- ◆ [Les sans-papiers traqués chez l'abbé Pierre 2009.02](#)
- ◆ [Protection des droits des travailleurs migrants 2009.02](#)
- ◆ [30.000 expulsions, c'est la honte 2009.02](#)
- ◆ [Construire une Europe sans OGM 2009.01](#)
- ◆ [Soutien au DAL 2009.01](#)

◆ Montetibou, éduquer à la paix en famille

L'association Montetibou est née à Nancy, en février 2007, à l'initiative de deux jeunes mamans à la recherche d'outils pour l'éducation à la paix. Ayant découvert la méthode Montessori, elles ont suivi une formation afin de mieux faire connaître l'oeuvre de Maria Montessori, auprès des parents de jeunes enfants (de 0 à 6 ans). Les travaux de la première femme médecin d'Italie, Maria Montessori (1870-1952) ont bouleversé le regard porté sur l'enfance : du bébé qui «ne ressent rien», Maria Montessori dévoile les trésors intérieurs. Elle crée un environnement à la taille des enfants dans lequel ils trouvent de quoi satisfaire leur besoin de croissance. L'enfant peut devenir autonome grâce au cadre rigoureux et bienveillant que lui donne l'adulte. La pédagogie de Maria Montessori est respectueuse de l'enfant, mais aussi de l'adulte, qu'il soit parent ou éducateur. Maria Montessori a donné plusieurs conférences sur le thème de l'éducation à la paix, notamment à Copenhague. Le livre *Éducation à la paix* regroupe ses conférences. La doctoresse a rencontré Gandhi lors de son séjour en Inde et a créé ses premières écoles dans des quartiers populaires. Aujourd'hui, la méthode est utilisée essentiellement dans des écoles privées hors contrat, excluant de fait les personnes n'ayant pas de moyens financiers suffisants. Montetibou, espace Montessori pour les familles, est un lieu ouvert à tous.

Depuis son ouverture en avril 2008 l'association a accueilli une trentaine de familles. Les parents accompagnent leurs enfants. Ensemble, ils peuvent faire des activités simples, faciles à recréer chez soi, avec leur tout-petit (jusqu'à 2 ans et demi).

Des ateliers de fabrication de matériel ainsi que des rencontres à thèmes et une bibliothèque sont également proposés comme activités ressources aux parents, certains samedis.

Deux éducatrices formées assurent l'accueil les mercredis et vendredis matins de 10h à 12h, au 55 rue de la colline, à Nancy, sur inscription.

Pour tous renseignements ou inscription : 03 83 90 44 64 ou 03 83 22 95 57

www.montetibou.org

[Haut de page ↑](#)

◆. Cachez ce minaret que je ne saurais voir !

Le résultat lamentable de la votation de dimanche 29 novembre en Suisse a sans doute des causes sociales multiples. Ce vote est fondé, entre autres, sur la peur de l'autre, une peur favorisée par la méconnaissance des réalités de l'Islam et l'étroitesse d'esprit qui crée des réflexes d'intolérance. Les intégrismes religieux chrétien et musulman portent une part de responsabilité dans cette dérive, et les analyses mensongères et haineuses de l'extrême droite populiste ont encouragé ces tendances.

L'Observatoire Chrétien de la Laïcité analyse aussi ce résultat comme une défaite de la laïcité. Dans nos sociétés pluralistes et sécularisées où vivent ensemble des personnes de convictions et de croyances diverses, religieuses, athées, agnostiques, l'État démocratique laïque garantit les droits de la personne humaine et notamment la liberté de conscience. Cette dernière est protégée contre toute idéologie officielle ou tout communautarisme clos par cet État laïque qui garantit aussi les libertés d'association et de culte dans le cadre du respect de la loi démocratique et des droits humains. L'État laïque ne reconnaît aucune religion, aucune conviction et se trouve ainsi dans l'obligation d'assurer l'égalité de traitement des citoyens. Cette obligation joue évidemment en faveur de l'Islam comme des autres formes de conviction, religieuses ou non.

Dans cette optique, refuser par principe la construction de minarets, c'est refuser aux musulmans, s'ils le désirent, dans le cadre des pratiques légales de l'urbanisme, de manifester dans l'architecture de leurs lieux de culte un signe symbolique de leur foi, comme peut l'être un clocher pour les chrétiens ou tout autre symbole architectural signifiant. Une telle attitude d'intolérance et de ségrégation religieuse et culturelle contredit les convictions laïques en même temps qu'elle prouve une dangereuse immobilité culturelle.

Jean Riedinger, secrétaire de l'OCL

[Haut de page ↑](#)

◆. La honte

1^{er} octobre sur Canal +, Eric Besson proclamait : « *La France est désormais le pays le plus généreux en termes d'asile.* ». Qu'on en juge ! La dépêche du Midi libre relate l'expulsion express de 4 familles de Géorgiens, une femme enceinte, 7 enfants scolarisés et des malades, en des termes qui font froid dans le dos. On imagine les scènes, une trentaine de policiers, vingt-et-une personnes interpellées au petit matin, des enfants arrachés au sommeil, habillés hurlants, des pères menottés, des femmes rudoyées, tout le monde chargé à la hâte dans un convoi de voitures, des centaines de kilomètres, destination inconnue pour interdire les soutiens locaux. Placement en rétention en urgence et expulsion programmée pour éviter tout passage devant la justice. Chantage affectif : on propose aux parents qui vont être « réadmis » en Pologne, de laisser en France leurs enfants, non expulsables, placés dans un foyer de l'enfance. Une sale besogne, menée dans les larmes et cris de terreur des enfants, imposée

aux fonctionnaires dont certains manifestent leur malaise... Jusqu'à quand les syndicats de policiers vont-ils laisser les fonctionnaires écœurés des gestes qu'on leur impose, isolés face à leur hiérarchie. Vingt-et-une personnes, femmes, enfants, malades, expédiés en Pologne (un symbole ?) dans l'urgence et la violence en prenant la justice de vitesse, ce n'est pas assez pour émouvoir les consciences ?

Trois afghans expulsés, le 20 octobre pour l'exemple, « message fort » envoyé aux électeurs de Le Pen bien plus qu'aux passeurs ! Annonce des charters européens, de gardes aux frontières de l'Europe, Sarkozy et Berlusconi réussissent le tour de force de transformer les idéaux européens d'unification des peuples en la caricature dont l'expulsion des Afghans et celles des Géorgiens hier seraient les symboles. La honte !

Contacts sur ce dossier :Jean-Paul Nunez Cimade : 06 08 32 84 13 – Armelle Gardien 06 89 49 48 47

COMMUNIQUE de PRESSE 4 novembre 2009

[Haut de page ↑](#)

♦. Point d'accueil d'urgence, le même accueil pour tous !

Au seuil de l'hiver, la situation de l'accueil de toute personne en difficulté, y compris des étrangers, se tend en Lorraine :

Faute de versement des crédits (.plus d'1,1 M€) dus par l'Etat à l'ARS (Association de Réinsertion Sociale) qui gère le Point d'Accueil d'Urgence (P.A.U.) :

- A Nancy, le Point d'Accueil d'Urgence, rue Gilbert a fermé ses portes
- A Metz, une quinzaine de familles sont contraintes de camper dans l'herbe au centre de Metz,
- Dans les Vosges et en Meuse la situation est similaire.

Cette réalité est intolérable

Liberté, Egalité, Fraternité affichés au fronton de nos bâtiments publics ne doivent pas être que des mots!. Ici au Pays des droits de l'homme, c'est :

La liberté de circuler pour tous les citoyens du monde ... les capitaux circulent tellement plus librement !

L'égalité de tous les hommes à disposer de quoi se nourrir et se loger. Devrions-nous ressortir les pieds de biche et obliger les responsables à ouvrir les logements vides ?

La fraternité ; parce qu'en France et dans cette Lorraine, terre de brassage, « l'autre » a toujours été une richesse économique et culturelle !

La France a su trouver l'argent nécessaire pour le charter qui a expulsé des Afghans !

La France a su mettre en œuvre des sommes faramineuses pour accueillir certains étrangers (par ex. : un dîner à 5000€/invité) lors de l'accueil de l'Union pour la Méditerranée.

Alors que l'écart se creuse entre les plus riches et les plus pauvres, ces dépenses sont invraisemblables et surtout scandaleuses au regard des situations évoquées.

Au moment où le Président et son gouvernement relancent le débat sur l'identité nationale, il serait scandaleux de faire croire que c'est l'accueil de l'étranger qui est la cause des difficultés financières et rallumer ainsi le racisme et la xénophobie. Tout demandeur d'asile ayant déposé sa demande a droit à un hébergement, En conséquence,

Le P.A.U. doit rouvrir au plus vite. Nous voulons un accueil, pas des Charters.

[Haut de page ↑](#)

◆. Charters de la honte

A la suite du démantèlement du camp principal de Calais, le 22 septembre dernier, où résidaient de nombreux migrants afghans, le président de la République française a annoncé l'organisation de retours forcés vers l'Afghanistan en coopération avec le Royaume-Uni, conformément à l'arrangement franco-britannique du 6 juillet 2009.

Nous considérons que **le retour forcé vers l'Afghanistan ne constitue pas, dans l'instant, une solution acceptable.**

France terre d'asile, avec ses partenaires britannique, espagnol, grec, italien, allemand et français, ainsi que le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés, et le soutien de nombreuses personnalités, lancent un appel européen contre les retours forcés en Afghanistan. Ce texte est disponible pour signature à l'adresse suivante :

<http://www.france-terre-asile.org/petition/>

Nous appelons à diffuser et signer largement ce texte, chaque signature représentant une voix citoyenne s'élevant contre ces retours forcés vers un pays où l'insécurité et le chaos sont généralisés.

En octobre, la France par la décision de son ministre Eric Besson a renvoyé à Kaboul des Afghans qui fuyaient leur pays en guerre. Parmi ces Afghans, de très jeunes gens.

Le ministre du "démembrement des familles et des charters de la honte" ment en effet effrontément. Au tour des Restos du cœur de vérifier que les promesses n'engagent que ceux qui les croient : « **Les lieux où sont soignés, alimentés, hébergés les personnes en situation de détresse, ne sauraient être la cible d'une politique de contrôle et d'interpellation** » a dit le ministre, le 17 juillet 2009, aux associations apportant une aide humanitaire aux étrangers en situation irrégulière. Or, malgré ces engagements, **les forces de police sont intervenues sur un des sites de distribution de rue des Restaurants du Cœur** le mercredi 14 octobre 2009, place des Emmurés à Rouen où elles ont procédé à partir de 20h45 au **contrôle et à l'interpellation d'une dizaine de bénéficiaires.**

Face à ces ignominies, il est indispensable que nous continuions à exprimer notre colère par notre silence, une fois par mois dans toutes les villes de France.

[Haut de page ↑](#)

♦. Près de chez nous Souren et d'Andranik doivent pouvoir poursuivre leurs études !

Leur place est parmi nous

Andranik est élève au lycée J. Callot à Vandoeuvre, depuis la rentrée 2008; cette année, il est en classes de 1èreL. Son frère, Souren, est scolarisé à J. Prouvé.

"Souren et Andranik Nersissian sont arrivés en France en 2007 avec leur mère. Quand ils étaient petits, en Arménie, ils ont subi des violences graves, puis leur père a été tué car il était moitié Arménien, moitié Azéri.

La maman de Souren et Andranik a dû fuir l'Arménie vers la Russie où elle et ses fils n'ont jamais pu être régularisés et où ils ont subi de graves discriminations.

Et malgré cela, la France leur a refusé l'asile et la famille a reçu du préfet de Meurthe et Moselle une "Obligation de Quitter le Territoire Français" (O.Q.T.F.).

Souren et Andranik ayant une grand-mère Azérie, ils seraient en très grand danger en Arménie, à supposer que ce pays veuille bien les accepter. Nous sommes révoltés par la décision préfectorale et n'accepterons pas l'expulsion de Souren, d'Andranik et de leur mère puisque leur vie sera en danger.

Depuis leur arrivée en France, Souren et Andranik sont scolarisés, ils parlent parfaitement le français et sont parfaitement intégrés. Leur mère a déjà obtenu une promesse d'embauche pour un emploi de pâtissière qu'elle n'a jamais pu accepter parce qu'elle n'a pas le droit de travailler sans titre de séjour.

RESF a mis en ligne une pétition pour que Andranik, son frère et leur maman, puissent avoir un titre de séjour et poursuivre leurs études.

[Pour en savoir plus et signer la pétition](#) ou

http://www.educationsansfrontieres.org/?page=article&id_article=22211

Même si vous ne signez pas la pétition, lisez leur histoire et faites suivre au plus grand nombre de vos contacts; merci pour eux

[Haut de page ↑](#)

♦. Solidarité avec le peuple iranien

L'Iran est devenu une des principales préoccupations de l'ensemble de communauté internationale. Un pays où règne un régime dictatorial religieux, où quotidiennement sous des prétextes divers, on emprisonne, on lapide, on ampute, on arrache les yeux ou encore on exécute des femmes et des hommes. Ce régime dictatorial religieux est déterminé à sacrifier la nouvelle génération qui souhaite l'instauration d'un Etat laïque et démocratique.

Malgré les arrestations, la répression et les exécutions quotidiennes nous assistons aux soulèvements des ouvriers, des femmes, des étudiants, des enseignants, des personnels de la santé et d'autres couches sociales. Ainsi, l'année dernière plus de cinq mille manifestations ont eu lieu.

Le CSDHI a été créé pour la défense des Droits de l'Homme car, ce peuple mérite vivre en démocratie et en liberté.



[Cliquer pour en savoir plus sur les raisons du grand rassemblement annuel des iraniens en soutien à la lutte pour la liberté](#)

[Haut de page ↑](#)

♦. Pesticides : des abeilles piquées au vif !

Pourquoi cette campagne ?

Quatre-vingt pour cent des espèces végétales dépendent directement de la pollinisation par les insectes. S'il fallait donner une valeur monétaire à ce service écologique, il serait estimé à 153 milliards d'euros*, presque 10% de la valeur de la production agricole mondiale destinée à la consommation humaine. Mais depuis quelques années le sort des abeilles est devenu inquiétant : leur taux de surmortalité atteint 30 à 35%, taux anormalement élevé qui atteint dans certains cas 50% de pertes hivernales. Sur le banc des accusés : multiplication des substances chimiques et des pesticides dans l'environnement, présence de parasites, effets désastreux des monocultures, ravages du frelon asiatique, impact du changement climatique etc.

Malgré cet effondrement alarmant, le ministre de l'Agriculture a ré-autorisé en décembre 2008 le Cruiser, un insecticide de traitement des semences de maïs, mortel pour les abeilles et hautement toxique pour les oiseaux et l'environnement, fabriqué par la firme Syngenta, l'un des leaders mondiaux sur le marché des pesticides. Cette seconde autorisation court jusqu'au 15 mai 2009, juste après les semis de maïs, et risque d'être reconduite pour 2010. Pourtant, nos voisins allemands, italiens et slovènes ont suspendu l'homologation de ce produit suite aux mortalités catastrophiques des abeilles au printemps 2008. En autorisant à nouveau le Cruiser, le ministère de l'Agriculture privilégie une fois de plus les intérêts des firmes agrochimiques. Sur la seule foi des industriels, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a émis un avis favorable tout aussi complaisant que surprenant. Schizophrène, l'Etat mobilise par ailleurs des fonds pour le soutien de la filière apicole !

D'autres facteurs affectent les butineuses. Le frelon asiatique, introduit accidentellement en France dans les années 2000, envahit et détruit les ruches d'abeilles... sans que les responsables politiques pourtant alertés n'agissent face à cette menace grandissante. Plus que jamais, une autre agriculture et une large sensibilisation sont nécessaires. L'abeille est un maillon indispensable des écosystèmes. La protéger, c'est nous éviter le cauchemar d'un nouvel écocide irréversible.

+++++

Albert Einstein aurait dit : « Si les abeilles venaient à disparaître, l'humanité n'aurait plus que quatre années devant elle. » Aujourd'hui, dans tous les pays industrialisés, les abeilles subissent une surmortalité de 30 à 40 % chaque année. La disparition des abeilles est imputable en grande partie à un système agricole en guerre avec le vivant, biodiversité et espèce humaine comprises. Pourtant des moyens existent pour éviter cette hécatombe.

<http://www.agirpourenvironnement.org/campagnes/c30.htm#top>

[Haut de page ↑](#)

♦. Campagne 2009 « *Vivre l'Été autrement* »



Ne prenons pas la Terre pour une gourde

Le visuel de cette campagne, une gourde représentant la Terre qui se dessèche en se vidant de son eau, est une invitation à prendre conscience que l'eau n'est pas une ressource inépuisable. Au contraire, tous les indicateurs montrent qu'elle se raréfie et qu'il est urgent de l'économiser et de mieux la partager.

Près de 2,5 milliards de personnes, soit près de 40% de la population du monde en développement, vit sans système d'assainissement.

Aujourd'hui, une large part de

l'humanité, plus de 1,5 milliard de personnes, ne peut accéder à l'eau potable, ce qui entraîne ainsi la mort de milliers d'enfants.

Pour le collectif, l'eau est un bien commun nécessaire à la vie. Un changement des comportements doit donc s'opérer pour la préserver et la transmettre aux générations futures : l'économiser, moins la polluer, éviter son gaspillage.

De plus, tout être humain doit avoir accès à l'eau potable, à un prix raisonnable, car l'eau n'est pas une marchandise comme les autres. Pour les Chrétiens, l'eau est un don de Dieu qui appartient à tous.

Cette campagne est l'occasion, cet été, d'admirer toutes les manifestations de l'eau (pluie, ruisseaux, cascades, rivières, lacs, mer...) en se rappelant que beaucoup d'êtres humains manquent d'eau de par le monde.

Aimer son prochain et aimer la Création qui est confiée à l'humanité, c'est prendre conscience que l'eau est un bien précieux et d'adopter un comportement responsable en modérant sa consommation directe et indirecte d'eau pour permettre à tous, aujourd'hui et demain, de profiter de ses bienfaits.

Participant à cette campagne oecuménique : l'Action Catholique des Enfants (ACE), l'Action catholique des femmes (ACF), l'Action Catholique des Milieux Indépendants (ACI), l'Aumônerie de l'Enseignement Public (AEP), A Rocha, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), Chrétiens dans le Monde Rural (CMR), Communauté Vie Chrétienne (CVX), Christian ORganization for Ecology (CORE), les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France (EEUdF), la Fédération Protestante de France (FPF), la Fraternité Franciscaine Séculière (FFS), Jeunesse Indépendante Chrétienne (JIC), Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), Justice et Paix, le Mouvement Chrétien des Cadres et dirigeants (MCC), la Mission de France, la Mission Populaire Evangélique de France, le Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ), le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC), OeuvrEglise et Environnement, Pax Christi France, les Scouts et Guides de France, le Secours Catholique.

En partenariat avec les Cahiers de Saint-Lambert, et la revue Prier

Plus d'information sur www.ete-autrement.org

ou en contactant Xavier Monmarché, au 06 18 43 83 48, courriel : contact@ete-autrement.org

[Haut de page ↑](#)

♦. Poubelles radioactives souterraines ; arrêtez-tout ! 2009 04

Face à l'annonce imminente des communes retenues par l'Andra pour l'enfouissement des déchets FAVL, 16 associations de la région Lorraine/Champagne-Ardenne demandent un MORATOIRE sur l'enfouissement des déchets nucléaires

Qui veut d'une poubelle radioactive souterraine ?

Cela fait 30 ans que l'industrie électronucléaire, avec l'appui du gouvernement, cherche à enfouir ses déchets radioactifs dans le sous-sol, et 30 ans que les habitants des régions concernées s'y opposent et réclament un débat global.

Les Etats-Unis viennent de stopper les travaux de stockage géologique des déchets radioactifs les plus dangereux (M.H.AVL) à Yucca Mountain (Nevada), site jumeau de Bure.

Les expérimentations malheureuses "d'enfouissement expérimental de déchets faiblement radioactifs" dans la mine de sel d'Asse (Allemagne) en passe de s'effondrer, pourraient remettre en question le projet de Gorleben, qui devait recevoir les déchets hautement radioactifs...

Pourquoi la France s'entêterait-elle à imposer l'empoisonnement programmé des sous-sols, contre la volonté d'une majeure partie des citoyens et l'avis de divers experts scientifiques ?

La quasi totalité des 3115 communes contactées en 2008 pour l'accueil d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires dits FAVL (faiblement radioactifs à vie longue) ont refusé de se porter candidates, et l'ont fait vivement savoir. Restent en lice quelques communes, qui, coïncidence hasardeuse ou pilotée, se situent dans l'Est de la France, là où se trouvent déjà le très controversé chantier d'enfouissement de BURE (55) et les sites d'entreposage de déchets radioactifs de Soulaïnes et Morvilliers (10).

C'est parce que de nombreux habitants de ces départements concernés (Aube, Haute-Marne, Marne, Meuse, Meurthe et Moselle, Moselle, Vosges), ont pris conscience que transformer leur région en immense dépôt radioactif n'est pas un projet d'avenir, mais un piège inéluctable, qu'ils interpellent ce jour le gouvernement pour exiger un moratoire sur l'enfouissement des déchets nucléaires, de toutes catégories. Ils posent également une question essentielle : pourquoi continuer à produire ces déchets, si l'on ne sait pas les gérer ?

Ils réclament un véritable débat national sur la politique énergétique, préalable indispensable à ce qu'un programme de gestion des déchets nucléaires déjà produits puisse être élaboré, indépendamment de tout intérêt industriel.

Une pétition est organisée avec les soutiens de : Réseau Sortir du nucléaire, CRIIRAD, Greenpeace, Amis de la Terre, Agir pour l'Environnement.

La pétition est mise en ligne sur www.dechets-nucleaires-ne-pas-enfouir.org

Diverses manifestations sont prévues dans les semaines à venir, dont une marche de Bure à Chooz, du 13 au 26 avril 2009.

CONTACTS : www.burestop.org
ASODEDRA (88) : 03 29 06 76 20 -
Association des habitants vigilants (55) : 06 82 40 63 70 -
CDR55 / Non à Bure 06 86 74 85 11

[Haut de page ↑](#)

♦. Pétition pour libérer l'Europe des OGM 2009 03



Les OGM, personne n'en veut, mais ils s'accrochent ! Et ils sont prêts à tout pour s'imposer en Europe.

La Commission européenne et un petit nombre de pays pro-OGM (comme le Royaume-Uni, la Suède, la Finlande, l'Espagne et les Pays-Bas) continuent d'ignorer des preuves scientifiques démontrant que les OGM peuvent avoir des effets imprévisibles sur notre santé, notre environnement et notre agriculture, notamment sur le long terme. Une fois ces organismes vivants libérés dans notre environnement, la contamination de l'agriculture conventionnelle et biologique est inévitable. Au lieu d'écouter les inquiétudes des scientifiques et de respecter la volonté des consommateurs, ils soutiennent les intérêts d'une poignée de multinationales agrochimiques qui n'ont d'autre objectif que de faire du profit, en faisant main basse sur la totalité de la chaîne alimentaire au moyen de leurs semences OGM brevetées.

Soutenez l'interdiction du maïs MON810 en France et en Grèce, signez une pétition, cliquer :

<http://www.greenpeace.org/france/getinvolved/act/petition-pour-une-europe-sans-OGM>

[Haut de page ↑](#)

♦. Communauté des partisans des droits humains 2009 03

Parce que la défense des droits humains est un combat sans répit, nous avons besoin de connaître à l'avance les sommes dont nous allons disposer.

C'est très important pour planifier nos actions dans la durée.

C'est pourquoi, nous vous invitons à accorder à Amnesty International votre soutien régulier par prélèvement automatique.

Vous recevrez alors votre badge de "*partisan des droits humains*", symbole de votre attachement personnel aux valeurs promues par Amnesty International.

Cliquer : [Rejoignez la communauté des partisans des droits humains](#)

[Haut de page ↑](#)

♦. Elle rechargeait les portables de migrants : garde à vue 2009 03

<http://www.libelille.fr/saberan/2009/02/elle-rechargeai.html>

SOCIETE - Monique Pouille, 59 ans, épouse d'artisan peintre, parle très vite au téléphone, comme essoufflée par ce qui vient de lui arriver. Elle a fait neuf heures de garde à vue, hier. Cette mère au foyer, membre de la paroisse de Norrent-Fontes, près de Béthune, bénévole aux restos du coeur et bénévole de l'association Terre d'errance, organise les dons de

nourriture, d'habits pour les migrants sans-abri depuis deux ans et demi. C'est elle aussi qui recharge les portables de ces errants qui tentent de gagner l'Angleterre en grimpant sur les camions de l'aire de repos de l'autoroute voisine. Hier, à 7h45 du matin, on sonne à sa porte.

[La Police de l'air et des frontières.](#)

Pigeonnier. Elle raconte : *«Ils m'ont dit "on vient vous chercher pour vous mettre en garde à vue, pour flagrant délit d'aide aux personnes en situation irrégulière"». Elle ajoute : «Quand j'ai ouvert la porte ils sont tout suite entrés dans le couloir. Je pense qu'ils croyaient trouver des réfugiés chez moi». Les policiers tombent sur trois portables, en charge sur la table du salon. Ils prennent les portables, fouillent la maison, le garage, la voiture, «et même le pigeonnier de mon mari, il est colombophile». Ils autorisent Monique Pouille à faire «un petit brin de toilette» avant de partir, «une femme policier m'attendait derrière la porte de la salle de bains». Elle ressort avec un pull à capuche. «Ils m'ont dit que ça ne serait pas accepté en garde à vue, à cause du cordon.»*

Fan-club. A Coquelles, la garde à vue commence. *«Ils ont dit que j'avais eu de la chance de ne pas être menottée». La police aurait ajouté qu'elle devait «coopérer». «Ils m'ont dit qu'ils étaient courant de tout. Une femme policier m'a demandé "Alors, ça s'est bien passé le concours de colombophilie de votre mari?" C'était une conversation que j'avais eu avec des bénévoles de l'association quelques jours plus tôt au téléphone. Je suis tombée des nues».*

Ils posent des questions sur les migrants, un par un. Comment s'appelle-t-il? Depuis combien de temps est-il là? *«Ils m'ont dit "vous faites ça pour la bonne cause, mais il faut faire attention à ne pas aider les passeurs". Il m'ont dit que je pouvais continuer à recharger les portables, mais pas ceux des passeurs, ceux qui sont bien habillés, et qui sont là depuis longtemps. Moi je ne m'occupe pas de ça? J'aide les gens sans poser de questions».* Vers 14h30, les policiers lui annoncent que son «fan-club» est dehors. *«C'était une cinquantaine de personnes qui étaient venues me soutenir».* Elle est libre vers 17h. Sans charges, ni mise en examen, pour l'instant.

«Bande organisée». *«Nous l'avons récupérée en larmes»* raconte Me Bruno Dubout, avocat de l'association Terre d'errance. *«Monique Pouille en garde à vue, c'est une aberration. Elle n'est pas armée pour ça. Elle fait partie de ces gens qui aident les migrants parce qu'ils font de l'humanitaire. Parce qu'ils se disent "On ne peut pas laisser crever les gens au bout de notre jardin"».* Monique Pouille ajoute : *«Je suis la seule bénévole qui habite Norrent Fontes. Une garde à vue, ce n'est pas rien. Je me demande comment les gens vont réagir. Ce n'est pas facile à vivre»*

A la Police de l'air et des frontières de Coquelles, on indique que la garde à vue a eu lieu dans le cadre d'une commission rogatoire ordonnée par le juge d'instruction Vignau à Béthune, «pour aide au séjour irrégulier en bande organisée». Au cabinet de l'instruction, on n'a *«aucune information à donner à ce sujet».* On risque en théorie jusqu'à 10 ans de prison pour aide au séjour irrégulier en bande organisée.

Dans un communiqué, le curé de la paroisse, le père Delannoy s'indigne : *«C'est la politique du chiffre qui prime, M. Besson a demandé qu'on intensifie la lutte contre les réseaux mafieux, qui arrête t-on? Une simple habitante qui a un cœur d'or et qui n'en peut plus de voir des jeunes qui ont l'âge de ses fils passer devant sa maison bravant le froid. Il est certainement plus facile de rester au chaud dans sa maison bien installé devant son écran que d'agir. Heureusement que dans notre monde il y a encore des Monique.»*

Alors, elle continue? Elle pense que oui. Puis elle ajoute : *«Mon mari m'a dit "tu ne fais rien de mal, tu continues" Mais si je suis enfermée, y'a personne qui y va à ma place...».*

Haydée Sabéran

[Haut de page ↑](#)

◆. Télévision, pas de publicité destinée aux enfants 2009 03

Pourquoi cette pétition ? La publicité destinée aux enfants, lors de leurs émissions préférées, sur les chaînes du service publique comme sur les autres, est en réalité une violence sournoise aux conséquences inouïes.

Comment un jeune enfant peut-il résister aux spots publicitaires qui lui vantent sans arrêt des jouets, des sodas pétillants, des crèmes onctueuses, des vêtements de marque, le téléphone portable dernier cri ? Non seulement le jeune enfant ne fait pas la différence entre la réalité et la fiction, mais il ne comprend pas la finalité commerciale des publicités qui le matraquent pour le formater – jusqu'à 60 spots le mercredi matin ! Ces publicités dictent à l'enfant des comportements auxquels ses parents vont être confrontés : tyrannie des marques, grignotage, obésité, perte des valeurs La publicité à la télévision nuit gravement à la santé et à l'éducation.

Il existe déjà une loi en Suède qui interdit toute publicité destinée aux enfants ? Pourquoi pas aussi en France ?

Vous pouvez signer la pétition nationale: [C'est très rapide à faire en allant sur le site www.nonpubenfants.org](http://www.nonpubenfants.org)

Il faut que cette pétition nationale, que lance le MAN, obtienne plusieurs milliers de signatures en quelques semaines.

[Haut de page ↑](#)

◆. Les sans-papiers traqués chez l'abbé Pierre 2009 02

Indignation après arrestation, garde à vue et perquisition dans une communauté Emmaüs de la Cité phocéenne à Marseille.

La petite communauté Emmaüs de Marseille Pointe-Rouge est sous le choc. Et elle n'est pas la seule. Mercredi, de Nice à Montpellier, en passant par la Cité phocéenne, une demi-douzaine de communautés ont fermé leur porte pour la journée, en signe de protestation. « Même quand l'abbé Pierre est mort, on ne s'était pas arrêté, pour continuer la lutte, raconte Kamel Fassatoui, responsable de cette communauté. Là, les compagnons n'étaient plus en état de travailler. Trop, c'est trop. »

Tout commence lundi, à onze heures. Hamid, l'un des 42 compagnons de la communauté de Pointe-Rouge, est interpellé dans la rue, lors d'un contrôle d'identité. En France depuis huit ans, cet Algérien de trente-cinq ans est en situation irrégulière. Il est embarqué. Quelques heures plus tard, le responsable de la communauté reçoit un appel de la police aux frontières (PAF) qui lui demande de venir dans ses locaux pour répondre à « quelques questions ». Mais une fois sur place, Kamel Fassatoui se voit signifier sa mise en garde à vue pour « avoir hébergé un sans-papiers depuis trois ans ».

Durant six heures, il va alors connaître un interrogatoire assez surprenant : « On m'a d'abord interrogé sur Hamid. Mais rapidement, les questions ont dérivé sur Emmaüs, notre chiffre d'affaires, nos donateurs, etc. J'ai eu l'impression qu'on m'interrogeait comme un chef d'entreprise faisant des affaires sur le dos des clandestins. » À quarante-neuf ans, ce père de deux enfants subissait là sa première garde à vue. « J'étais abasourdi. Après l'interrogatoire, je suis passé par la séance cachot. Ils avaient des instructions très précises, ça n'était pas une bavure. »

Et ce n'est pas tout. Face au refus du responsable de la communauté de livrer les noms des sans-papiers hébergés, les policiers organisent alors une perquisition de la communauté, sur ordre du parquet de Marseille. « Ils ont demandé tous les dossiers des "noms à consonance étrangère, hors espace Schengen" et les ont photocopiés », raconte Kamel Fassatoui. Quatre ou cinq personnes sont concernées. « Quand on accueille des personnes en souffrance, on ne leur demande par leurs papiers, poursuit le responsable. On leur dit : "Maintenant vous êtes tranquilles, vous allez pouvoir vous reconstruire..."

" On est garant de leur sécurité. Le gouvernement veut donner un signal très fort : les sans-papiers sont traqués partout, y compris à Emmaüs, qui était un espace sacralisé du temps où l'abbé Pierre était encore vivant. » Les personnes dont les dossiers ont ainsi été photocopiés ont depuis été mises en sécurité dans un autre lieu.

Dans un communiqué, Emmaüs France proteste vivement contre ces pratiques policières : « La criminalisation des centres d'accueil comme des communautés Emmaüs est inacceptable. Il s'agit de lieux où peuvent trouver refuge les personnes les plus démunies, quelles que soient la couleur de leur peau et leur situation administrative. » Une réunion interassociative est prévue, aujourd'hui, à Marseille, pour décider des actions à venir. Hier après-midi, des responsables d'Emmaüs France étaient reçus au ministère de l'Immigration. Quant à Hamid, le juge des libertés a prolongé, hier, sa rétention de quinze jours. Emmaüs a fait appel de cette décision pour tenter d'empêcher son expulsion.

Nous aussi....

Le 17 février dernier, un compagnon d'Emmaüs en situation irrégulière a été arrêté suite à une intervention des services de police dans les locaux de la communauté de la Pointe Rouge à Marseille.

Une telle arrestation va à l'encontre du principe d'accueil et de secours inconditionnel des personnes démunies quelle que soit leur situation.

Après avoir pris connaissance des investigations diligentées par la police au sein de la communauté d'Emmaüs de Marseille, nous, soussignés, reconnaissons avoir nous-mêmes privilégié l'accueil et le secours de personnes, fragilisées ou démunies, rencontrées à l'occasion de notre engagement professionnel, associatif ou militant, sans nous préoccuper au préalable de leur situation au regard de la loi.

[Signer la pétition](#)

[Haut de page ↑](#)

♦. Protection des droits de tous les travailleurs migrants 2009 02

Adoptée il y a 18 années par l'Assemblée générale de l'ONU, la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille est entrée en vigueur il y a 5 ans.

A ce jour, seuls 30 États l'ont signée et 39 l'ont ratifiée, la plupart d'entre eux étant des pays d'origine des migrants.

Aucun Etat de l'Union Européenne ne l'a signée ni ratifiée et pour les autorités françaises la ratification de cette convention n'est pas à l'ordre du jour. La France doit donc ratifier la

convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Demandons au ministre des Affaires étrangères la ratification de la Convention sur les droits des travailleurs migrants :

Monsieur le Ministre,

Je vous demande de vous engager à mettre en œuvre le processus de ratification de la convention des Nations unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Adoptée il y a 18 ans par l'Assemblée générale de l'ONU et entrée en vigueur il y a 5 ans, cette convention n'est toujours signée ni par la France ni par aucun des autres Etats membres de l'Union européenne. Pourtant, 39 Etats d'origine des migrants l'ont déjà ratifiée.

Cette convention réaffirme pour tous les migrants, en situation régulière ou non, la protection de leurs droits humains fondamentaux et renforce la protection de ceux qui sont admis à séjourner dans un Etat. Elle prévoit qu'un Comité d'experts évalue les rapports périodiques soumis par les Etats l'ayant ratifiée pour évaluer les mesures qu'ils ont prises pour l'appliquer. La convention envisage également la possibilité pour ce Comité d'examiner des communications présentées par des particuliers dont les droits ont été violés par un Etat.

A l'instar de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, dans un avis adopté le 23 juin 2005, je vous prie de vous engager à signer et ratifier dans les meilleurs délais ce nouvel instrument, afin de lui donner toute sa portée, dans le cadre national, communautaire et international.

La France a un rôle moteur à jouer pour mobiliser ses partenaires européens en faveur de cette convention internationale. Elle doit être le premier Etat de l'Union européenne à donner davantage de portée à cet instrument de protection des droits des migrants et des membres de leur famille.

[Signez la pétition d'Amnesty International en ligne](#)

[Haut de page ↑](#)

♦. 30.000 expulsions, c'est la honte 2009 02

Plus de 30.000 ! Annoncé aussi fièrement qu'un taux de croissance flatteur, le nombre d'expulsions d'étrangers auquel la France a procédé cette année est présenté comme un « record » dont le pays devrait s'enorgueillir.

Pourtant, pour aboutir à de tels chiffres, se trouvent désormais expulsés du territoire des hommes et des femmes qui y vivaient depuis de nombreuses années et qui y avaient leur vie, leurs amis, leur conjoint, leurs enfants, leur travail et leurs espoirs.

Cette réalité doit faire prendre conscience à chacun que les personnes en situation irrégulière ne sauraient être ramenées, dans une logique populiste, à la catégorie administrative des gens à expulser.

Pour lire la page en entier de SOS Racisme, voir les vidéos, se mobiliser et signer le manifeste, cliquer : <http://www.c-est-la-honte.com/>

[Haut de page ↑](#)

◆. Construire une Europe sans OGM 2009 01

Le Commissaire européen à l'Environnement, Stavros Dimas, s'est courageusement opposé aux grandes compagnies de l'agro-business en proposant l'interdiction de la culture de deux maïs OGM (le Bt11 et le 1507) développés par les firmes Syngenta et Pioneer/Dow. Des scientifiques ont en effet démontré que la culture de ces OGM censés combattre des insectes nuisibles au maïs pouvait provoquer des impacts négatifs sur notre environnement et provoquer plus de dommage que ce que l'on pensait initialement.

Il est indispensable de prendre en compte ces nouvelles données scientifiques et de s'assurer que ces plantes, présentant des risques dont les conséquences sont imprévisibles, ne soient pas cultivées commercialement en Europe. Une telle approche de précaution serait également conforme à l'attitude d'un nombre croissant d'Etats membres qui ont interdit ou suspendu la culture d'OGM sur leur territoire.

En rejetant les demandes d'autorisation, la Commission de l'Environnement agirait conformément aux exigences légales européennes requises en matière d'OGM, notamment en appliquant le principe de précaution et en matière d'évaluation des risques. La majorité des citoyens européens réclament depuis des années qu'ils ne veulent pas que les OGM soient mis en culture en Europe.

Nous estimons que la Commission européenne doit placer la sauvegarde de l'environnement et la santé de ses citoyens avant les intérêts commerciaux de deux firmes agrochimiques. Nous demandons donc de placer l'environnement et la santé comme préoccupations essentielles et de soutenir la proposition du Commissaire Dimas de rejeter l'autorisation de ces deux maïs OGM.

Pour de plus amples informations, consulter Greenpeace :

<http://www.greenpeace.org/france/campaigns/ogm>

[Haut de page ↑](#)

◆. Soutien au DAL 2009 01

Le DAL a été condamné à payer 12000 euros d'amende pour avoir déposé des ordures sur la voie publique: en l'espèce des tentes pour abriter 374 familles sans-logis, l'année dernière, rue de la Banque à Paris.

Une pétition de soutien est en ligne :

http://www.daldax.org/petitions/index.php?petition=2&pour_voir=oui

Vous pouvez aider en signant cette pétition à faire prendre conscience de la détresse des sans logis et à créer un rapport de force de citoyenneté.

[Haut de page ↑](#)

